Formation SSCT Santé Sécurité Conditions de Travail des membres du CSE

Renouvellement : tout membre élu du CSE

PRÉSENTIEL | SUR-MESURE | INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Selon l'article R.2315-9 du Code du Travail, l'objectif de cette formation est de : Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyse des conditions de travail. S'initier aux méthodes et procédés à mettre en oeuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Programme

Jour 1

Retour d'expériences sur le mandat des participants : difficultés, questions ...

Identifier les enjeux généraux de la prévention

Définitions (accident du travail, accident du trajet, maladies professionnelles)
Enjeux économiques, humains et juridiques

Conforter le champ d'intervention du CSE

La notion de droit d'alerte

Repositionner la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques

Le processus d'apparition du dommage
La réglementation

Connaître les prérogatives des différents acteurs externes et savoir les mobiliser

Rechercher et exploiter les informations externes à l'entreprise pouvant être utilisées

Jour 2

Connaître et distinguer les niveaux de responsabilités en matière de prévention

Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques
Valeurs et bonnes pratiques

Rappeler l'ensemble des droits et prérogatives réglementaires du CSE

L'organisation des réunions plénières et extraordinaires
Les missions du CSE
Les moyens du CSE
Le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Connaître le champ d'intervention du CSE

La notion de danger grave en santé publique et environnement
La notion d'atteinte à la santé physique et mentale
Le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Jour 3

Participer efficacement à l'évaluation des risques professionnels et maîtriser les nouvelles obligations
Préparer efficacement une réunion
Participer efficacement à l'évaluation des risques psychosociaux
Participer efficacement à l'analyse d'un accident du travail
Proposer et hiérarchiser les mesures de prévention
Préparer et suivre un plan d'action
Réévaluer : lier les analyses a priori avec les analyses a posteriori

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Membres élus du CSE (sauf membres de la CSSCT +300 salariés)

Durée

3 Jours dont 21 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

760 € par stagiaire tarif 2025

Adresse

Quimper - IRTEC
5 rue Alice Richard,
ZI de Kerdroniou,

29000 Quimper

https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere

Les conditions d'admission

Prérequis
Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques
Rappeler l'essentiel des missions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail. Être capable d'analyser les risques et les conditions de travail. Être force de proposition en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Maitriser les méthodes d'analyse.

▶ PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations
Dans le cadre de notre process qualité évaluation des éléments acquis en fin de formation

Modalités pédagogiques
Alternance de théorie et de cas pratiques. Apports de connaissances, travaux de sous-groupes, échanges.

Les sessions

Quimper

- 1er au 3 juin 2026
- 2 au 4 décembre 2026

Date et mise à jour des informations : 08/12/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts

PRIGENT Marilyne
marilyne.prigent@bretagne-ouest.cci.bzh
IRTEC Quimper - N° SIRET 13002293200318 - N° d'activité 53290897729
5 rue Alice Richard,ZI de Kerdroniou, - 29000 Quimper
Tél. : 02.98.90.05.83 - irtec@finistere.cci.fr - https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere

CCI FORMATION BRETAGNE